

SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association Loi 1901
Siège social : Paris
SIRET : 404995110 00057

Rapport de gestion du Conseil d'administration
A l'Assemblée Générale ordinaire du 27 mars 2019

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Les comptes annuels 2018 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/18	31/12/17
Immobilisations Inc. & Corporelles	21 922	27 961
Immobilisations financières	12 393	12 393
TOTAL Actif Immobilisé	34 314	40 354
Avances et acomptes sur commandes	18 134	74 155
Usagers et comptes rattachés	2 029 190	1 288 744
Autres créances	230 962	115 867
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 476 921	4 680 832
TOTAL Actif Circulant	6 755 208	6 159 597
Charges constatées d'avance	194 091	222 172
TOTAL ACTIF	6 983 614	6 422 662

Bilan Passif	31/12/18	31/12/17
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	3 643 290	3 541 160
Résultat de l'exercice	198 840	102 130
		0
TOTAL Fonds associatifs	4 260 158	4 061 318
TOTAL Fonds dédiés	31 879	0
Fonds dédiés		31 879
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 094	227 242
Dettes fiscales et sociales	429 367	372 725
Autres dettes	55 599	61 809
Produits constatés d'avance	2 126 396	1 667 690
TOTAL Dettes	2 723 456	2 329 466
TOTAL PASSIF	6 983 614	6 422 662

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/8	31/12/17
TOTAL Recettes		2 919 593
Autres achats et charges externes	2 289 971	2 460 302
Impôts, taxes et versements assimilés	7 864	5 476
Salaires et traitements	197 668	167 503
Charges sociales	92 401	80 254
Dotations aux amortissements	9 922	18 397
Autres charges	503	2
TOTAL Charges	2 598 330	2 731 933
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	221 481	187 659
RESULTAT FINANCIER	10 504	14 313
RESULTAT EXCEPTIONNEL		- 5 382
Impôts sur les bénéfices	65 024	62 582
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	31 879	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		31 879
EXCEDENT	198 840	102 130

2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Membres de la SFD

Au 31/12/2018, le nombre de membres est de 794 membres inscrits dont 536 avec une cotisation pleine pour l'année 2018-2019 du 1er septembre 2018 au 31 août 2019. Les cotisations sont désormais réglées directement sur le site de la société francophone du diabète et non plus à Elsevier Masson. Ce nouveau mode de cotisation nécessite la création par chaque membre d'un espace personnel sur le site internet pour un paiement en ligne ce qui n'a pas encore été fait par tous les membres. La variation du nombre de membres s'explique également en partie par la modification de la périodicité de l'adhésion en 2018. Elle n'est plus en année calendaire mais du 1er septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante. Soixante-cinq membres sont exemptés de cotisation. Par ailleurs, un nombre important de radiations sont faites pour non règlement 2 années consécutives de cotisation.

La branche « Paramédical » compte 234 membres dont 183 à jour de cotisation pour 2018-2019

2.2 Revenus de l'association

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 2 851 528 € au 31 décembre 2018 contre 2 919 593 € en 2017. Les revenus 2018 sont principalement constitués par :

Congrès Diabète Nantes	2 637 715 €
Congrès Diabète Lille 2017	7 264 €
Cotisations	44 569 €
JETD 2018	33 800 €
Droit inscription JNDES 2018	-10 750 €
Recettes diverses	50 008
Abonnement Revues	34 167 €
Subvention de fonctionnement	-34 500 €
Fonds dédiés	31 879 €
Subventions SFDT1	57 376 €
<hr/>	
Recettes d'exploitation	2 851 528 €

2.3 Congrès de Nantes 2018

Le congrès 2018 s'est déroulé à Nantes au mois de mars. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer la manifestation en son nom. Le résultat est en baisse par rapport à l'exercice 2017 mais reste en augmentation par rapport à celui des exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès de Nantes s'élève à 1 594 377 € contre 1 509 665 € pour le congrès 2017 de Lille, celui de Lyon (1 345 404 €) et de Bordeaux (1 271 494 €).

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2018 comme suit :

Postes	Charges/Dépenses	Produits/Recettes
Locations des espaces	152 048 €	
Prestations techniques	154 148 €	
Installation générale/maintenance	101 637 €	
Editions/brochures	10 410 €	
Site internet	15 860 €	
Promotion du congrès	24 576 €	
Invités/orateurs/bourses	182 436 €	
Frais de personnel	75 503 €	
Restauration/Festivités/Événements	42 526 €	
Prestations congressistes	16 680 €	
Transport congressistes	10 032 €	
Honoraires divers	253 009 €	
Frais bancaires	4 472 €	
Droits d'inscription		602 483 €
Ventes de surface		1 064 795 €
Sponsoring		854 979 €
Symposium		115 458 €
Total	1 043 337 €	2 637 715 €
Résultat du congrès	1 594 377	

2.5 Trésorerie au 31.12.2018

Au 31 décembre 2018, l'association dispose d'une trésorerie de 4 476 921 € inférieure à celle observée au 31 décembre 2017 qui était de 4 680 832 €. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

2.6 Résultat financier au 31.12.2018

Le résultat financier provient principalement de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 10 504 €, contre 14 313 € en 2017. Ce fait est en rapport avec la comptabilisation de pertes de change pour 1 354 €.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 198 840 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 3 643 290 € sera donc de 3 842 130 €.

4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes

conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2017, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont actuellement en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2019. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront alors remplacés respectivement par le vice-président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint.

Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA de décembre 2018 :

Professeur Hélène Hanairé : Présidente
Professeur Charles Thivolet : Vice-Président
Professeur Emmanuel Cosson : Secrétaire Général
Docteur Sophie Jacqueminet Nevant : Secrétaire Général Adjoint
Docteur Agnès Sola : Trésorier
Professeur Lyse Bordier : Trésorier Adjoint

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat n'est parvenu à son terme.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2018, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice ont permis de maintenir le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions. La société organise, outre le congrès annuel et la journée thématique (organisée exceptionnellement à Montréal cette année avec un partenariat avec nos collègues Québécois), une journée d'éducation thérapeutique. Elle co-organise et soutient pour moitié, avec la Société Française d'Endocrinologie, les journées nationales du DES.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a eu pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ». Ce projet a été mené à bien et la création de cette Fondation a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 17 Janvier 2013 respectant ainsi le timing initialement prévu.

La création de cette Fondation permet un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche.

En tant qu'organisme Fondateur, La SFD s'est engagée à verser à la Fondation un fond de dotation (qui ne peut être utilisé) de 1 500 000 €.

Ce fond est réparti en un versement de 300 000 € effectué en mars 2013 et un versement annuel de 150 000 € pendant 8 ans. En 2015, la disparition nécessaire

des fonds dédiés permet de compléter ce fond de dotation de 300 000 euros supplémentaires

Une allocation initiale de 50 000 € versée par la SFD a fourni à la Fondation les moyens de débiter son fonctionnement. Toutes ces mesures ont été adoptées et votées par les 2 CA et l'AG de la SFD qui se sont déroulés au cours des années 2012 à 2017.

En 2016, le Bureau et le CA de la SFD ont décidé d'anticiper les versements à la Fondation au titre du Fond de dotation. Ainsi, un versement de 300 000 € supplémentaire a été versé en décembre 2016 portant le Fond de dotation à 1 350 000 €.

La somme totale prévue de 1 500 000 € a été atteinte après le versement de 150 000 € au mois de mars 2017 avec une dotation supplémentaire de 300 000 euros pour un montant total de 450 000 euros.

Cohorte SFDT1 :

En 2018, la SFD a décidé de soutenir la mise en place d'une cohorte nationale de patients diabétiques de type 1 (DT1). Les professeurs Riveline et Cosson sont Co-coordonateurs. Ce projet fédérateur est promu par la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD) avec le soutien de certains partenaires industriels. L'objectif est ambitieux : recruter 15 000 DT1 et les suivre sur une période de cinq à dix ans afin de mieux comprendre cette maladie complexe et hétérogène. Un chiffre significatif au regard de la population totale des DT1, estimée à 180 000 patients, dont 24 000 enfants et adolescents. Une des originalités du projet est de donner la parole aux patients sur le protocole même de l'étude, à travers des réunions de groupe, en partenariat avec la Fédération Française des diabétiques (FFD).

Les questions sont en effet nombreuses et concernent notamment les facteurs liés à l'environnement et à l'épigénétique qui pourraient expliquer l'augmentation récente de la prévalence du DT1 et la variabilité de son pronostic. Cette cohorte vise aussi à identifier de nouveaux biomarqueurs et à mieux comprendre les voies métaboliques impliquées dans les complications et la mortalité associées au DT1, sans oublier de mieux cerner l'impact des innovations thérapeutiques sur les événements de santé.

Ce vaste projet va se mettre en place en plusieurs étapes. Après avoir réuni les financements et organisé le protocole, une étude pilote sur 800 patients va dans un premier temps permettre de valider les outils de recueil d'information. Un ingénieur de recherche a été salarié à temps plein à hauteur de 70 000 euros par an charges comprises par la SFD sur des fonds ciblés pour le projet pour le mener à bien et lui donner toutes ses chances.

8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Certaines firmes souhaitent inviter des participants aux congrès de la SFD au travers de la chartre Medtech. L'organisation en a été confiée à Colloquium.

Enfin certaines firmes se désengagent du domaine de la Diabétologie ce qui, à terme, risque de poser des problèmes de financement des congrès et donc de la SFD. En 2017-2018, les firmes ont cependant poursuivi leur soutien permettant de soutenir la recherche en Diabétologie à un niveau supérieur par rapport à l'an passé.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Fait à Paris, le 22 mars 2019



Docteur Agnès Sola Gazagnes
Trésorier de la SFD

**La SFD remercie les firmes suivantes sans lesquelles elle
ne pourrait fonctionner :**

Abbott Diabetes Care
Acon Diabetes Care
Adelia Médical
Aegerion Pharmaceuticals
Agir à Dom
Alphadiab
ANTADIR
Asdia
Asten Santé
Bastide Le Confort Médical
BD Medical
Biohermes Médical Technology
Cellnovo
Dinnosanté
Eco-organisme Dastri
Elivie
Homeperf
Impeto Médical
Insulet
Isis Diabète
LifeScan
Lilly

Linde
LVL Médical
Medtronic France
Medtrum
Mellitus Care
Menarini Diagnostics
Microtech Médical
M.S.D. France
NHC
Nova Biomédical
Novartis Pharma
Novo Nordisk Pharmaceutique
Orkyn'
Pierre Fabre Médicament
Roche Diabetes Care
Sanofi Aventis
SECA
Les Laboratoires Servier
SNADOM
Urgo
Vitalaire
Ypsomed